

Organigramme de la haute direction CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Dernière mise à jour : 22 mars 2022
Adopté par le conseil d'administration le 4 février 2022

Obligation d'établir des liens d'interdépendance avec d'autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour compléter l'offre de services

Note :
Pour chaque site de l'établissement, il est à prévoir qu'un cadre supérieur, dont le port d'attache est situé à la même adresse civique, sera désigné comme responsable de site. Cette fonction est ajoutée aux responsabilités prévues pour ce cadre.

